



Michel LENOIR, ton maire

Bonjour,

Tu es sans doute l'un des enfants inscrits dans les écoles maternelles ou élémentaires de Saint-Julien. La commune de Saint-Julien est très contente de t'accueillir sur son site sur lequel tu pourras trouver toutes les informations qui concernent la vie de ta commune.

Cette page t'est principalement consacrée afin que tu comprennes mieux le fonctionnement de ta mairie, alors n'hésite pas à nous faire part de tes remarques si tu ne trouves pas de réponse à l'une de tes questions.

La famille, puis l'école sont les premiers groupes dont nous faisons partie. Mais nous sommes également les habitants d'une ville, d'un village, d'un pays.

Nous, les humains, nous sommes des individus organisés, nous vivons ensemble, en société.

## VIVRE ENSEMBLE



## VIVRE DANS UNE COMMUNE



Nous habitons tous dans une ville ou un village, une commune.

En France il existe 35.416 communes. La plupart sont des communes rurales, peuplées de quelques centaines d'habitants, mais d'autres sont des communes urbaines, peuplées de centaines de milliers d'habitants. Toutes ont un nom, un territoire précis dont les limites sont relevées dans un cadastre et presque toujours une mairie.

La commune de Saint-Julien comptait officiellement 1477 habitants au 1 janvier 2020 sur un territoire de 1.643 hectares.

Dans les trois jours qui suivent une naissance, les parents doivent déclarer leur enfant à la mairie. Dès que tu es né, tu as ainsi été inscrit sur les registres de ta commune.

Chaque commune inscrit en effet dans ses registres toutes les naissances, tous les mariages et les décès qui surviennent sur son territoire ou qui concernent ses habitants. Ces trois actes de l'état civil permettent de reconnaître chaque personne individuellement.

## LES BÉBÉS SONT INSCRITS À LA MAIRIE



## LA MUNICIPALITE



C'est une équipe de 15 personnes élues au service des habitants de la commune avec à sa tête le Maire et ses adjoints : au sein du Conseil municipal, ils délibèrent et dirigent les affaires de la commune.

A Saint-Julien, le Maire, M. Michel LENOIR est entouré de 3 adjoints, 2 conseillers délégués et 9 conseillers municipaux.

Peut-être en reconnais-tu certains sur la photo ?

Tous les six ans, les citoyens votent pour élire les conseillers municipaux : les élections se déroulent le dimanche, généralement dans les locaux de la mairie. Les électeurs, munis de leur carte électorale et d'une pièce d'identité, choisissent leur bulletin dans l'isoloir puis le dépose dans l'urne. Ils signent ensuite la liste électorale. Le soir, tous les citoyens peuvent assister au dépouillement c'est à dire au comptage des voix obtenues par chaque liste. Un compte-rendu est rédigé et les résultats sont proclamés.

## COMMENT SONT ELUS LE MAIRE ET SES CONSEILLERS ?



## LE MAIRE



Après les élections municipales, les conseillers municipaux se réunissent : ils élisent parmi eux le Maire et ses adjoints pour une durée de 6 ans.

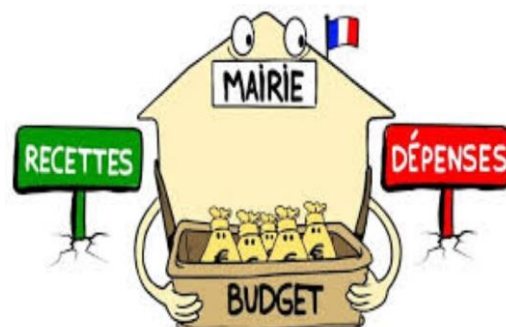
Le Maire dirige la municipalité mais aussi tout le personnel qui travaille pour la mairie.

Il représente aussi l'Etat puisque sa commune est une petite partie de la France.

Il informe des lois nouvelles et les fait appliquer. Il assure la sécurité de la population. Il marie les citoyens. Il accorde les permis de construire dans la commune.

Chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune. Le plus gros des recettes sert à payer le personnel et à faire fonctionner tous les services communaux. Ensuite les nouveaux projets sont financés en fonction de l'argent disponible. Le budget de la commune vient des subventions de l'Etat, des impôts locaux et des taxes payées par les habitants, les commerçants et les entreprises de la commune. Comme les familles, le conseil municipal fait parfois des emprunts.

## LE BUDGET DE LA MAIRIE



## LE PERSONNEL COMMUNAL



Des hommes et des femmes travaillent pour la mairie, dans les services administratifs et techniques. D'autres encore sont employés dans les écoles, les centres de loisirs ...

Plus la commune est grande et plus l'équipe est nombreuse.

La mairie de Saint-Julien emploie aujourd'hui 6 personnes :

- 2 secrétaires à la mairie
- 2 agents communaux pour les travaux et l'entretien du village
- 2 ATSEM : ce sont les dames qui aident les institutrices à l'école

La France est le pays européen qui compte le plus de communes. Pour unir leurs forces la quasi-totalité des communes se sont regroupées au sein d'ensembles de communes.

Ces regroupements de communes ont des compétences particulières. Par exemple la commune de Saint-Julien fait partie d'un groupe de communes qui s'appelle la Communauté de Communes Norge et Tille qui regroupe 14 communes : à plusieurs, on peut faire plus de choses que tout seul.

## LES MAIRIES SE REGROUPENT

